



Nazelles-Négron



PROJET PEDAGOGIQUE 2021 / 2022

Service vie de l'enfant

Accueil périscolaire : Les mille potes

Restauration scolaire : Ecole Val de Cisse



**3 Avenue des Epinettes
37 530 Nazelles-Négron**

02.47.57.10.02

perisco@nazelles-negron.fr

Sommaire

Introduction

1. Présentation du projet éducatif (PEDT 2020-2023)

2. Les objectifs pédagogiques 2021-2022

3. Le fonctionnement de l'accueil périscolaire

- Temps d'accueil commun (ouverture-fermeture)
- Accueil périscolaire pour les enfants de moins de 6 ans
- Accueil périscolaire pour les enfants de plus de 6 ans

4. Le fonctionnement de la restauration scolaire

- Pour les enfants de moins de 6 ans
- Pour les enfants de plus de 6 ans

5. Affiche à destination des familles (COVID-19)

6. Présentation du permis à point

7. Les moyens humains : l'équipe

8. Les moyens matériels

- Plan des bâtiments avec photos

L'évaluation

Introduction

La commune de Nazelles-Négron met en place un service d'accueil périscolaire (matin et soir) et de restauration scolaire pour les enfants scolarisés à l'école Val de Cisse afin de répondre aux besoins des familles et de faciliter leur quotidien.

Ce service n'a aucun caractère obligatoire pour une municipalité, il a une vocation sociale mais aussi éducative.

La municipalité souhaite améliorer la qualité d'accueil des temps périscolaires (matin, midi et soir). C'est pourquoi un projet pédagogique est élaboré par la directrice de la structure avec les agents d'animation. L'objectif étant que chaque agent soit acteur du projet pédagogique. Celui-ci répond aux objectifs qui ont été définis par la mise en place du projet éducatif territorial.

Pourquoi un projet pédagogique ?

Un projet se définit par « ce que l'on propose de faire » dictionnaire Hachette de 1992. Dans cette définition deux termes sont à relever. Tout d'abord, le verbe « **faire** ». On se situe au niveau de l'agir, de l'action. Faire un projet pédagogique, ce n'est pas de discuter en l'air mais prévoir des projets d'animation, une ou plusieurs méthode(s) que nous allons mettre en place sur le terrain avec les enfants. Ensuite le verbe « **proposer** ». Il s'agit d'un acte intentionnel, réfléchi, pensé et travaillé à l'avance par l'équipe. **Ainsi un projet, c'est décider à ce que l'on va faire, pourquoi on va le faire et comment on va le faire.**

L'animation avant tout « s'est donné envie à l'enfant de... » et « de donner vie aux idées » (thèmes, monde imaginaire.).

Le projet pédagogique a été rédigé par l'ensemble de l'équipe d'animation (réunions de juin / juillet et septembre). Ceci a été une volonté de la part de la directrice d'impliquer les agents d'animation à cette réalisation.

Ce document présente le fonctionnement des différents temps d'animation, précise les objectifs de l'année scolaire, les moyens pour les atteindre, les connaissances du public et de l'animation et les différentes méthodes pour l'évaluer.

Le projet pédagogique est consultable sur les panneaux d'affichage à l'entrée de l'accueil périscolaire, dans chaque salle, au bureau du périscolaire, à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune de Nazelles-Négron.

Le projet éducatif 2020-2023

Le PEDT formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducatives.

Les temps périscolaires et extrascolaires s'inscrivent dans le prolongement direct du temps scolaire. Les projets développés sur ces temps, et les activités qui en découlent doivent nourrir et enrichir les apprentissages des enfants.

En septembre 2020 un comité de pilotage a été créé. Ce groupe est constitué d'élus, de professionnels de la CAF, DDCS, des responsables enfance jeunesse (CCVA et mairie), des associations, des agents travaillant à l'école (ATSEM, service restauration scolaire, Bibliothèque), les professionnels de l'éducation nationale. Il a été accompagné par la ligue de l'enseignement pour la construction de ce PEDT Mme LATAPY (de septembre 2020 à mai 2021).

Les objectifs éducatifs partagés par les membres du COPIL sont les suivants :

1-Favoriser l'épanouissement et le bien-être de tous les enfants

2-Travailler à une meilleure articulation et complémentarité des temps et des professionnels éducatifs

3-Travailler à l'implication des familles

4-Transmettre des valeurs écocitoyennes

5-Favoriser les liens intergénérationnels

Le COPIL du PEDT se réunira une fois par an.

Un calendrier de travail sera proposé aux membres du COPIL pour travailler sur des thématiques précises pour plus d'opérationnalité. Fréquence de ces temps de travail : 1 x par trimestre

Temps scolaire : **Le conseil d'école** en lien avec la vie et le temps de l'école composé des Représentants Parents d'Elèves, élus, ATSEM, enseignants, IEN

Un questionnaire annuel à destination des familles pour évaluer leur satisfaction sur les temps éducatifs, les propositions d'activités et leur implication dans les temps en dehors de la sphère familiale, etc.

Un temps d'échange avec les enfants en périscolaire sous forme de jeu.

Evaluation des objectifs par indicateurs avec les membres du COPIL et les équipes d'animation : identifier ce qui a été fait, comment la collaboration s'est mise en place, difficultés ou non rencontrées ? Réussites et atouts de l'action ?

Mise en place des objectifs pédagogiques 2021-2022

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS	EVALUATION
Favoriser la communication interne et externe	<p>Intégrer la famille Etablir des relations de confiance / respect du secret professionnel</p> <p>Favoriser le travail d'équipe / la cohésion et la coopération</p> <p>Ecouter et informer l'enfant, les familles, le ou la collègue</p> <p>S'adapter à l'interlocuteur</p> <p>Formation des agents</p> <p>Créer un partenariat avec les familles</p>	<p>Accueil (scan) : maintenir un dialogue constant avec les familles</p> <p>La mise en place de panneaux d'affichage</p> <p>Communication par mail</p> <p>Utilisation des cahiers de liaison des élèves</p> <p>Permanences familles</p> <p>Proposer des expositions régulièrement pour montrer et valoriser les projets (une porte ouverte par an).</p> <p>Projet commun (les repas à thèmes)</p> <p>Les temps de préparation + réunion avec toute l'équipe</p> <p>Charte de l'animateur</p> <p>Journée d'intégration</p> <p>Ecrire tout incident sur un cahier qui est dédié pour + cahier infirmerie</p> <p>Posture de l'agent et ses fonctions (fiche de poste)</p> <p>Formation en continue par réunion des séances pédagogiques + réunion de service + formation en interne</p> <p>Demande de matériel de récupération pour les activités</p> <p>Mise en place d'animation collective (soirées, grand jeux...) avec les familles</p> <p>Utiliser les mêmes règles pour tous (permis à points)</p> <p>Permettre à chaque enfant de s'exprimer (bilan, boîte à idées...) lors des moments de regroupement</p>	<p>Relationnel avec les familles : critères qualitatifs</p> <p>Questionnaire PEDT</p> <p>Participation et implication des familles lors des temps forts (portes ouvertes, fêtes...)</p> <p>Ambiance</p> <p>Nombre de projets d'animation commun ?</p> <p>La mise en place des projets ?</p> <p>Relation entre collègues</p> <p>Ambiance au sein de l'équipe</p> <p>Utilisation des cahiers</p> <p>Entretiens professionnels des agents</p> <p>Entretiens de fin d'année scolaire : bilan</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Durée de l'animation</p> <p>Ambiance / Cohésion</p> <p>Suivi du permis à points à l'aide d'outils (cahiers, fiches)</p>
Amener l'enfant à vivre en collectivité	Instaurer un cadre équitable		

Privilégier le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant en assurant sa sécurité affective, physique et morale

Sensibiliser l'entraide
Favoriser le partage

Sensibiliser les enfants à l'Agenda 21

Mettre en place un cadre rassurant

Respecter le rythme de chaque enfant

Considérer l'enfant comme une personne à part entière (sa singularité)

Favoriser l'éveil des enfants

Être à l'écoute

Ne pas faire à la place de l'enfant mais l'accompagner

Essayer de répondre à la demande de l'enfant

Favoriser le fair-play

Valoriser les connaissances et les compétences des enfants

Sensibiliser les enfants à s'entraider

Sensibiliser les enfants à des temps communs (grand jeu, animations communes...)

Savoir jouer à plusieurs

Mise en place du tri des déchets (formation des agents)

Partenariat avec la SMICTOM

Favoriser les activités manuelles avec du matériel recyclé ou de récupération

Mise en place d'affiche et d'activités pour réduire la consommation énergétique

Favoriser les écogestes auprès des enfants

Participation aux évènements de la commune dans le cadre de l'Agenda 21.

Dialogue / échange

Accompagnement / présence

La mise en place de rituels

Le regroupement

Favoriser un moment convivial lors du goûter

Reconnaitre lorsque qu'un enfant est en difficulté

Adapter les activités aux besoins des enfants et selon leurs envies

Aménager des coins calmes

Tenir compte de l'enfant dans le groupe

Veiller à la posture de l'animateur

Inclusion des enfants autistes (UEMA)

Animer des jeux de connaissances

S'adapter au développement de l'enfant (capacités)

Valoriser les enfants en les rendant acteurs à l'accueil périscolaire et pause méridienne

Favoriser la créativité, l'imagination pour éviter la routine

Les enfants sont-ils en conflits ?
Combien de participants ?

Implication (agents, enfants)
L'utilisation du matériel
La gestion des déchets
Nombre de participants ?
Les activités réalisées ?

Les enfants ont-ils pris leurs places dans le groupe ?

Les enfants participent-ils aux ateliers ?
Se sentent-ils en confiance ?
Ecoute active est-elle utilisée ?
Est-ce que l'échelle de participation est-elle utilisée ?

Les animateurs connaissent-ils tous les enfants ?

Est-ce que les activités sont-elles adaptées pour chaque enfant ?

Est-ce que les animations sont variées ?

Favoriser l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant

Intégrer l'enfant dans la vie quotidienne

Permettre à l'enfant de construire ses temps de loisirs

Respecter les lieux de vie

Apprentissage des tâches de la vie quotidienne (rangement, nettoyage des tables, débarrassage du goûter)

Valoriser l'enfant (délégation, encouragement...)

Aménager les espaces avec les enfants

Choix de l'enfant

Favoriser les projets d'enfants (leurs idées d'activités...)

Développer la prise d'initiatives

Mettre à disposition du matériel pour les enfants

Mettre en place avec eux un affichage pour déterminer les espaces.

Impliquer les enfants dans le respect des règles (permis à points)

Donner des responsabilités aux enfants

Implication

Expression

Affichage

Ambiance

Comment les enfants participent-ils se servir de l'échelle de participation ?

Est-ce qu'ils prennent tous la parole ?

Boîtes à idées

Initiatives des enfants (tournoi, découvertes...)

Est-ce que les enfants ont des responsabilités ?

Fonctionnement du périscolaire le matin (ouverture): temps d'accueil commun pour tous les enfants

De 7h00 à 7h30 : Salle 1 accueil commun des enfants de - de 6 ans (au rez-de-chaussée)

Salle 3 accueil commun des enfants de + de 6 ans (au 1^{er} étage)

Accueil des enfants et des parents à l'entrée de l'accueil périscolaire. Ouverture des portes de secours.

L'agent de scan accueille chaleureusement les enfants. **Les familles ne sont pas autorisées à rentrer dans l'accueil périscolaire suite aux recommandations sanitaires (protocole COVID). Les enfants se lavent les mains avant de rentrer dans la salle d'activité.**

Les agents animent divers ateliers avec les enfants, ils jouent avec eux. Les animateurs sont avec les enfants.

Les enfants qui viennent dès l'ouverture à 7h peuvent prendre leur petit déjeuner. C'est à la famille de fournir le petit déjeuner.

Tous les enfants de l'école maternelle sont dans une même salle au rez-de-chaussée ainsi que les enfants de l'école élémentaire sont réunis dans la grande salle du 1^{er} étage.

Les éventuels goûters du soir avec une bouteille d'eau restent dans les cartables suite aux recommandations sanitaires (protocole COVID). C'est à la famille de fournir le goûter.

Périscolaire du matin des enfants de - de 6 ans : de 7h30 à 8h50

A 7H30 ou 8h l'équipe est au complet / répartition des enfants dans leurs salles

De 7h30 à 8h20 chaque animateur propose une animation aux enfants. L'enfant choisit ce qu'il souhaite faire selon ses envies du moment. L'animateur accueille chaleureusement l'enfant dans le couloir. Les enfants se lavent les mains avant de rentrer dans leur salle.

À 8h20 les ateliers commencent à être rangés. Regroupement des enfants pour l'annonce du menu du jour de la restauration scolaire par petits groupes avec chants, comptines...

De 8h25 à 8h40 passage aux toilettes de tous les enfants par petits groupes. Dans un premier temps les enfants des classes coccinelle et abeilles puis dans un second temps **vers 8h35** les classes libellule et papillon. Pendant ce temps-là les autres enfants sont au regroupement pour chanter une chanson, jouer à un petit jeu oral, écouter une comptine, annonce du menu du jour...

Les enfants des classes abeilles et coccinelles rentrent **à 8h40** en classe et les classes libellules et papillons **à 8h50**. Les animatrices dirigent et accompagnent les enfants devant leurs classes avec leurs affaires. Chaque animatrice transmet les informations à l'ATSEM ou à l'enseignante de la classe en lui donnant la fiche d'appel.

A 8H50 Fermeture de l'accueil périscolaire

Périscolaire du soir des enfants – de 6 ans : de 16h ou 16h30 à 18h

De 16h à 16h15 ou de 16h15 à 16h30 : préparation des salles pour le goûter + des activités

Les animatrices vont directement chercher les enfants dans le couloir de leur classe avant l'heure de sortie.

Tous les enfants posent leurs affaires sur leurs portes manteaux.

A 16H15 : les enfants des classes abeilles + les coccinelles vont aux toilettes à l'accueil périscolaire en utilisant la porte qui donne accès au hall d'entrée du bâtiment des 1000 potes.

A 16h30 : les enfants des classes libellules + les papillons vont aux toilettes à l'accueil périscolaire en utilisant la porte de secours qui donne accès au couloir du bâtiment des 1000 potes à côté des sanitaires.

De 16h30 à 17h00 les enfants goûtent avec les animatrices dans leurs salles.

Durant le goûter **les agents s'assoient avec les enfants**, un agent à chaque table. C'est un moment de partage et de convivialité.

De 17h à 17h10 : rangement du goûter et passage aux toilettes des enfants par petit groupe de 10 enfants.

1 animateur range le goûter avec quelques enfants volontaires (environ 4 enfants).

À 17h10 un animateur s'occupe du regroupement en menant une activité collective (jeux, chants, comptines, histoires...) d'une durée de 5 à 10 minutes et présente ensuite les activités aux enfants. **Les enfants se lavent les mains lorsqu'ils quittent la structure.**

A 17H55 : rangement des salles / transmission d'informations avec les agents qui sont de fermeture.

Les enfants sont amenés dans la salle d'accueil commune pour **18h**.

Périscolaire du matin des enfants + de 6 ans : de 7h30 à 8h50

Les enfants choisissent leurs activités en fonction de leurs envies de **7h30 à 8h30**

Lors de l'arrivée de l'enfant, il se lave les mains ensuite il se dirige vers sa salle d'activité 3 ou 4 ou dans l'ancien périscolaire en fonction de sa classe.

L'animateur accueille chaleureusement l'enfant dans le couloir du 1^{er} étage.

Tous les animateurs proposent une diversité d'activités (extérieures et intérieures) pour répondre au mieux aux attentes des enfants et à leurs envies. L'animateur s'adapte à l'enfant. Un ou deux animateur(s) sont présent(s) pour chaque animation. Les animateurs font en sorte que les enfants au sein de la même classe restent ensemble afin d'éviter les brassages suite aux recommandations sanitaires (protocole COVID). Les animatrices proposent diverses activités de qualité (jeux, activité manuelle, projets d'enfants, expression corporelle...).

De 8H15 à 8h45 : 2 animatrices animent des jeux extérieurs avec un groupe d'enfants soit sur la cour de l'école élémentaire (1^{ère} partie) soit- ou dans l'ancien périscolaire en fonction des effectifs.

A 8h20 ou 8H35 Les animateurs accompagnent les enfants au rangement. Les enfants se lavent les mains avant de quitter le bâtiment en même temps passage aux toilettes pour les élémentaires si besoin.

A 8h25 ou 8H40 Un enfant ou plusieurs annoncent à ses camarades le menu du jour. Les animateurs peuvent donner des informations aux enfants sur la journée ou autres (restauration scolaire, accueil périscolaire du soir, projets d'animation). Les enfants récupèrent leurs affaires et vont se ranger devant la porte pour aller dans

la cour. Les enfants se rangent 2 par 2 pour faciliter la sortie du périscolaire (porte qui donne accès aux toilettes extérieurs) à ce moment-là les animateurs recomptent les enfants.

De 8h30 à 8h55 : départ des enfants échelonnés de l'accueil périscolaire avec 1 ou 2 animatrices en fonction de leurs classes et de leurs zones. Les enfants sont déposés dans leur zone de récréation avec une transmission d'informations aux enseignants si besoin. Les enfants jouent sur la cour avant d'aller en classe en présence des enseignants et des animateurs.

Zone 1 : CM2 (classes 12+13) + CE2-CE1 (classes 19) = 8H30

Zone 2 : CM1 (classes 18) + CE2-CM1 (classe 14) = 8H45

Zone 3 : CP (classe 15+) /CP-CE1 (classe 16) /CE1 (classe 11) + ULIS (17) = 9H

A 8H50 Fermeture de l'accueil périscolaire

Périscolaire du soir des enfants + de 6 ans : de 16h à 18h

De 16h00 à 16h15 ou 16h15 à 16h25 : installation des salles pour le goûter / préparation des activités avec les enfants

De 16h à 16h35 Les enfants qui doivent aller à l'accueil périscolaire du soir sont récupérés par 5 agents sur la cour de l'école élémentaire par échelonnement. Les enfants se répartissent par groupe en fonction de leur classe pour éviter le brassage entre les élèves (suite aux recommandations sanitaires).

Les élèves sont à récupérer le soir dans leur Zone de récréation :

Zone 1 : CM2 (classes 12+13) + CE2-CE1 (classes 19) = **16h**

Zone 2 : CM1 (classes 18) + CE2-CM1 (classe 14) = **16h15**

Zone 3 : CP (classe 15+) /CP-CE1 (classe 16) /CE1 (classe 11) + ULIS (17) = **16h30**

Une fois arrivée soit dans le nouvel accueil périscolaire soit dans la restauration scolaire élémentaire, les enfants posent leurs affaires à leurs portes manteaux et se lavent les mains avant de prendre le goûter.

Durant le goûter les agents s'assoient avec les enfants, discutent avec eux et accompagnent les enfants à prendre leur goûter dans le calme. Un agent se positionne pour 1 ou 2 tables de 16h à 17h par échelonnement en fonction de l'arrivée des enfants. Rangement du goûter à partir de 17h jusqu'à 17h15. Les enfants volontaires aident à nettoyer les tables et à passer le balai avec un animateur. Pendant ce temps-là les enfants se regroupent pour une présentation de l'activité ou des divers projets. Ensuite ils commencent leur activité en fonction de leurs envies et de leurs choix. Chaque agent anime un atelier (à l'intérieur ou bien à l'extérieur) avec un groupe d'enfants.

En fonction du choix des enfants, les animateurs s'adaptent.

De 17h55 à 18h : rangement des activités et des salles.

A 18h : tous les enfants de l'élémentaire sont amenés dans la salle d'accueil commune salle 3

Fonctionnement du périscolaire le soir (fermeture) : temps d'accueil commun pour tous les enfants

Organisation de 18h à 18h30 : **salle 1 accueil commun des enfants de - de 6 ans (au rez-de-chaussée)**
Salle 3 accueil commun des enfants de + de 6 ans (au 1^{er} étage)

A 18h Transmission d'information concernant les enfants entre l'équipe maternelle et l'élémentaire.

2 animatrices proposent aux enfants des jeux, des activités calmes dans la salle d'accueil commune en maternelle dans la salle 1 et 2 animatrices en élémentaire dans la salle 3.



Nozelles-Négron

Planning des animations 2021-2022

Thème de l'année : « DISNEY »



Septembre 2021 :

- Vendredi 17 septembre : Week-end des journées du patrimoine sous la thématique « Patrimoine pour tous » participation de l'accueil périscolaire
- Vendredi 24 septembre : soirée « la magie d'Aladin »

Octobre 2021 :

- Vendredi 8 octobre : repas à thème « La Belle et le Clochard »
- Vendredi 8 octobre : participation de la fête du développement durable (le dimanche 10 octobre)
- Vendredi 22 octobre : soirée Halloween

Novembre 2021 :

- Vendredi 19 novembre : A la recherche de buzz (grand jeu)

Décembre 2021 :

- Jeudi 16 décembre : Noël de l'accueil périscolaire du matin
- Vendredi 17 décembre : repas à thème « Les 101 Dalmatiens ».
- Vendredi 17 décembre : Noël de l'accueil périscolaire du soir

Janvier 2022 :

Vendredi 14 janvier : soirée « Charlie et la chocolaterie »

Février 2022 :

Vendredi 4 février : repas à thème « L'âge de glace »

Vendredi 25 février : La parade de Disney

Mars 2022 :

Vendredi 18 mars : Chasse au trésor des pirates

Vendredi 25 mars : repas à thème « Pirate des caraïbes »

Avril 2022 :

Vendredi 29 avril : En route avec Cars (soirée sportive)

Mai 2022 :

Vendredi 13 mai : Au pays de Peter Pan

Vendredi 20 mai : repas à thème « Le Roi Lion »

Juin et juillet 2022 :

Vendredi 10 juin : Les olympiades de Disney

Vendredi 1^{er} juillet : Le bal des princes et princesses

Mardi 5 juillet 2022 : repas à thème « Vaiana » (plage)

Le déroulement de la pause méridienne (en élémentaire) 2021-2022

Le restaurant scolaire est ouvert de 11h30 à 13h20.



Chaque animateur est référent d'une classe. A la sortie de la classe l'animateur échange les informations avec l'enseignant si besoin. Il prend son groupe en connaissant son effectif pour la pause méridienne.

En fonction de l'ordre de passage au SELF, les enfants de chaque classe viennent se ranger 2 par 2 sur la ligne verte pour aller directement dans la salle du restaurant scolaire puis sur les croix bleues devant le restaurant scolaire individuellement en file indienne. Il est important de bien respecter l'ordre de passage.

Ensuite les enfants passent aux toilettes sous la surveillance de l'animateur soit à l'intérieur soit passage aux sanitaires sur la cour de récréation en fonction de leurs zones.

Ils passent au scan devant Nathalie et ils prennent leurs plateaux au SELF. Les enfants marchent dans la salle du restaurant scolaire en étant calme et respectueux.

L'animateur veille et accompagne l'ensemble des élèves de sa classe de référence.

Le travail d'équipe prime c'est-à-dire que vous n'attendez pas tous les élèves de la classe pour sortir de la salle du restaurant scolaire. Il y a toujours des agents à l'intérieur comme à l'extérieur.

Vous pouvez être amené à vous occuper de l'ensemble des élèves sur la cour et dans la salle de la restauration scolaire. Entraidez-vous !

Vous êtes actif en permanence, animez, jouez, accompagnez les enfants pendant la pause méridienne.

Vous menez une animation par semaine avec les enfants (voir planning mensuel) ou un stage sur plusieurs semaines.

Tous les agents utilisent les trousse de secours (valise + armoire) avec l'utilisation du cahier d'infirmérie y compris les PAI des enfants. Vous pouvez utiliser les infirmeries des écoles (élémentaire et maternelle si besoin).

Dans chaque zone : il y a un sac de jeux avec une trousse de secours.

Le permis à points est également utilisé par tous les agents avec les fiches de suivi.

La personne en renfort remplace automatiquement un absent.

A 13H ou 13h15 ou 13h20 : transmissions des infos avec les enseignants + rangement

Le déroulement de la pause méridienne (en maternelle) 2021-2022

Le restaurant scolaire est ouvert de 11h30 à 13h20.



De 11h45 à 12h15 : passage au toilette (1 ATSEM avec 1 Animateur)

De 12h à 12h15 : les enfants s'installent à table par classe au fur et à mesure dans la salle de la restauration scolaire

Les enfants sont répartis par huit autour d'une table en présence d'un agent.

Durée du repas de 12h15 à 12h50 (jusqu'à 13h exceptionnellement en fonction du repas)

De 12h45 à 12h50 les enfants sortent par table du restaurant scolaire pour aller dans le couloir **en marchant** déposer sa serviette, passer aux sanitaires et prendre ses affaires pour aller dans la cour de récréation.

Les enfants qui n'ont pas terminé de manger restent à table avec l'agent de la cuisine pour terminer son dessert.

Pour **le groupe des petits** (en fonction de l'effectif) 4 agents jouent avec les enfants 20 minutes de 12h50 à 13h10 sur la cour ou dans la salle de motricité en cas de pluie avant d'aller à la sieste.

Pour **le groupe des moyens et des grands** 4 agents jouent avec eux dans la cour ou dans la salle à damiers en cas de mauvais temps.

Les agents d'animation proposent un projet d'activité par mois les jeux sont privilégiés.

Programme des repas à thème 2021-2022



« Disney »

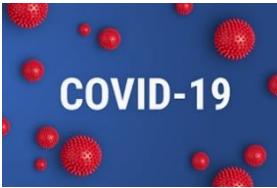


Thème animation	Date de l'animation prévue
La belle et le Clochard (Italie)	Vendredi 8 octobre
Les 101 Dalmatiens (Noël)	Vendredi 17 décembre
L'âge de glace (sports d'hiver)	Vendredi 4 février
Pirates des caraïbes	Vendredi 25 mars
Le roi lion (Afrique)	Vendredi 20 mai
Vaiana (plage)	Mardi 5 juillet

En partenariat avec le service de restauration, l'objectif est de faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs et des univers gastronomiques nouveaux en partageant un moment festif.

BON APPÉTIT !





PROTOCOLE SANITAIRE



Accueil périscolaire « Les mille potes »

Consignes pour toutes les familles qui fréquentent l'accueil périscolaire :

- Soyez vigilant à la santé de vos enfants
- Respectez les gestes barrières
- Prévenir la direction périscolaire en cas de suspicion ou test positif

Contact : 02.47.57.10.02 ou perisco@nazelles-negron.fr

- Si votre enfant est cas contact, veuillez nous transmettre à l'animateur au scan une attestation sur l'honneur

Pas de prise en charge de vos enfants en cas de fièvre, de symptômes ou maladies

Merci de votre compréhension !

Présentation du permis à points 2021-2022

Au niveau pédagogique « **le permis à points** » est renouvelé pour tous les enfants qui fréquentent la restauration scolaire et l'accueil périscolaire **sous la thématique du code la route.** A travers différentes activités notamment de création d'affiches les enfants sont sensibilisés à cet outil.

Au total chaque enfant possède un permis de 12 points.

En fonction du barème établi ci-dessous, l'enfant se comportant de façon inadaptée se verra retirer 1, 2 où 3 points.

Après 5 points enlevés la directrice du périscolaire vous informera des agissements de votre enfant.

Après un retrait de 10 points, un appel téléphonique est passé aux parents afin de les alerter et un rendez-vous avec la directrice est prévu.

Lorsque le permis ne comporte plus qu'un point, une rencontre avec la famille, l'enfant, la directrice de l'accueil périscolaire et un représentant de la commune sera organisée avec une possibilité d'exclusion (temporaire).

Afin de valoriser les efforts des enfants sur leur comportement, il sera possible de regagner un point par semaine uniquement pour les enfants ayant perdu des points et dans la limite des 12 points du permis.

Après chaque vacances scolaires tous les enfants possèdent 12 points sur leurs permis.

Retrait 1 point	Retrait 2 points	Retrait 3 points
<ul style="list-style-type: none"> - Se moque d'un camarade / embête un camarade - Dit un gros mot - Ne respecte pas les limites définies dans la cour et les différents espaces - Se lève de la table sans permission - Ne demande pas pour aller aux toilettes (à l'intérieur des locaux) 	<ul style="list-style-type: none"> - N'écoute pas après avoir été repris plusieurs fois - Parle mal à ses camarades (insultes, menaces...) - Violence verbale et physique (tape / pousse ses camarades) - Crie ou hurle dans une salle - Joue avec de la nourriture 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation / vol de matériel - Se bagarre - Conteste / répond / manque de respect / insolence envers l'adulte
Bonnes actions (exemples)	Bonnes actions (exemples)	Bonnes actions (exemples)
S'excuser Tenir la porte à un camarade Aidez à remplir les pichets d'eau ou nettoyer la table	Faire un dessin ou une lettre à un camarade Aidez les animateurs à ranger et à nettoyer	Faire un dessin ou une lettre à un animateur Aidez à entretenir le matériel (réparez lorsque c'est possible)

Le permis à points est à distribué à tous les enfants lors de la pause méridienne pendant les 2 premières semaines de septembre. Ensuite l'enfant redonne le permis à points une fois signé par lui et ses parents aux animateurs soit à l'accueil périscolaire soit lors de la restauration scolaire le midi.

Les moyens humains : composition de l'équipe d'animation

Directrice : Céline MELON

Pour l'accueil périscolaire :

En élémentaire : l'équipe est composée de 10 animateurs

En maternelle : l'équipe est composée de 4 animateurs

Pour la restauration scolaire : pause méridienne

En Elémentaire : l'équipe est composée de 11 animateurs

En maternelle : l'équipe est composée de 8 animateurs

Les moyens matériels

Le bâtiment « les mille potes » est commun avec l'ALSH de la Communauté de communes du Val d'Amboise. La structure se situe dans l'enceinte de l'école du Val de Cisse à côté du gymnase municipal. La mise en service a été en janvier 2020 pour une inauguration au mois de février 2020. Le bâtiment est constitué de :

- 2 salles au rez-de-chaussée pour les enfants de moins de 6 ans (voir photo)
- 2 salles à l'étage pour les enfants de plus de 6 ans (voir photo)
- Un bloc sanitaire pour les moins de 6 ans (voir photo)
- 2 blocs sanitaires pour les plus de 6 ans
- 1 bloc sanitaire pour le personnel
- 1 bloc sanitaire pour les enfants handicapés
- 2 régies
- Une infirmerie
- Une salle de pause
- Un vestiaire
- Un ascenseur



Dans l'enceinte de l'école Val de Cisse, des lieux sont utilisés quotidiennement pour l'accueil des enfants pour l'accueil périscolaire et la pause méridienne.

À l'école élémentaire : (voir ci-joint les plans)

- Le préau
- La cour de récréation
- La salle de la restauration scolaire (ancien périscolaire 1 grande salle d'activité avec bloc sanitaire)

À l'école maternelle : (voir ci-joint les plans)

- La cour de récréation avec les structures de jeux.
- Le préau
- La salle de la restauration scolaire (ancien périscolaire 1 grande salle d'activité avec bloc sanitaire)
- La salle à damier (pendant la pause méridienne en cas de mauvais temps uniquement de 12h50 à 13h20)
- La salle de motricité (pause méridienne uniquement de 12h50 à 13h20)

Les infrastructures jouxtant l'école du Val de Cisse :

- Le gymnase (pendant la pause méridienne en cas de mauvais temps pour les élèves de l'école élémentaire)

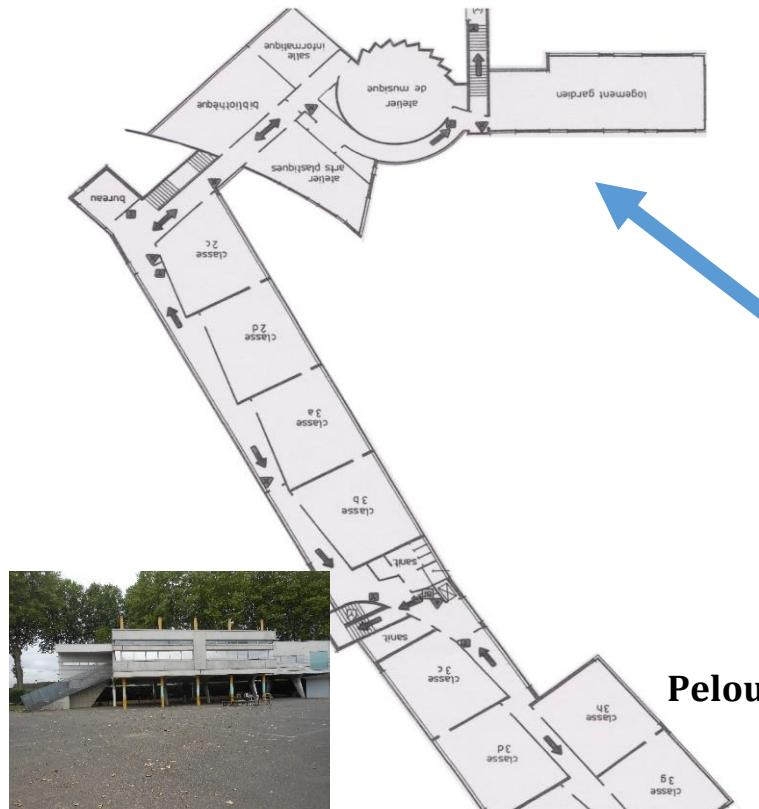


École du Val de Cisse

1 avenue des Epinettes
37530 Nazelles-Négron



Plan des locaux utilisés pour l'accueil périscolaire des enfants des plus de 6 ans



Cour élémentaire Partie de cour utilisé

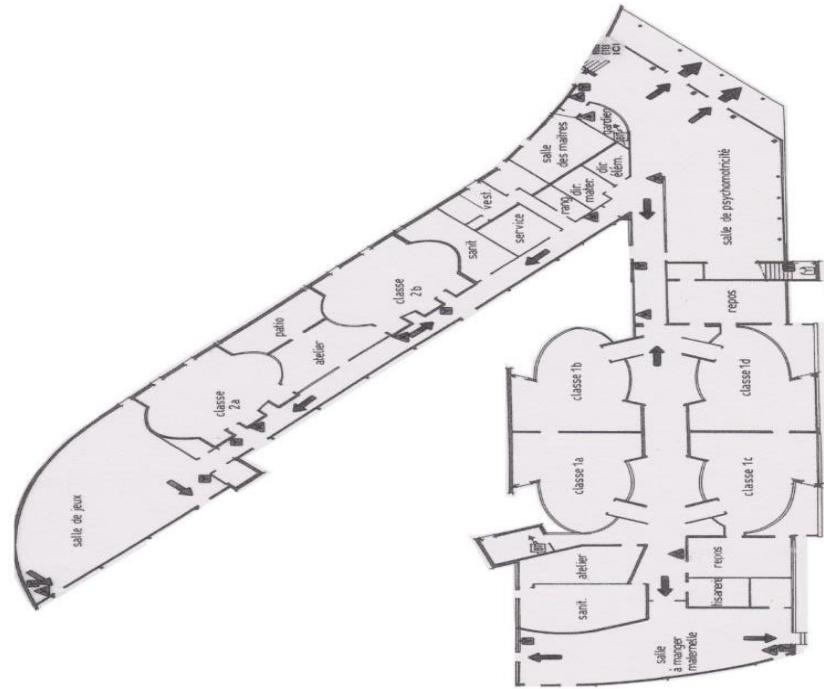
Pelouse uniquement par beau temps



Salle de la restauration scolaire élémentaire
(salle d'activité de l'accueil périscolaire)
225 m²



Plan des locaux utilisés pour l'accueil périscolaire des enfants des moins de 6 ans



Cour de l'école maternelle



L'évaluation

1. Evaluation du projet

Tous les objectifs fixés dans le projet pédagogique devront être évalués tout au long de l'année. L'évaluation se fait à plusieurs niveaux :

- Une évaluation sera faite du projet d'animation et du projet pédagogique lors des réunions de service et d'entretien individuelle. Elle peut être sous forme orale ou /et écrite dont les critères peuvent être quantitative et / ou qualitative.
- Après chaque projet ou activité les animateurs recueilleront les avis des enfants en faisant un point avec eux sur ce qui a été et ce qui n'a pas été...
- Au mois de janvier, dans le cadre d'une réunion bilan le projet pédagogique est évalué et modifié si nécessaire.
- Au mois de juin, sous forme de questionnaire le projet est évalué par chaque animateur et lors d'une réunion bilan fin juin de l'année scolaire

2. L'évaluation de l'animateur

Dans une démarche de formation, tous les animateurs et la directrice seront évalués. Il est important pour évoluer professionnellement de connaître ses points forts et ses points faibles.

La mise en place d'entretiens individuels pour chaque animateur au cours du moins de janvier et de juin avec la directrice permettront d'avoir un temps d'échange et de réflexion sur le travail effectué ou non.

Un entretien professionnel aura lieu au mois de novembre afin d'évaluer le travail de chaque agent.

Cette évaluation prendra comme critères les savoir, savoir-faire et savoir-être définissant le rôle de l'animateur (voir fiche de poste).

3. L'évaluation de l'animateur stagiaire

Un animateur en formation BAFA ou CQP animateur périscolaire a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé. Ainsi la directrice s'assure le suivi et la formation du stagiaire pour :

- Consolider ses connaissances sur les enfants et la réglementation
- Faire le lien entre la théorie et la pratique
- Acquérir de nouvelles compétences
- Analyser sa pratique et son positionnement dans son rôle d'animateur.